

Concours/Examen : Épreuve : 2 N° sujet :

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Notre système agricole actuel est le fruit d'une construction sociale qui a évolué au grès de contraintes scientifiques et techniques, économiques et sociales. À la fin de la deuxième guerre mondiale la priorité était d'assurer la sécurité alimentaire. Cette priorité s'est matérialisée et a été traitée à l'échelle européenne, et a donné lieu à l'établissement de la Politique Agricole Commune (PAC) par les Communautés Européennes pour encourager la production agricole via le recours à la mécanisation, aux intrants et à des mesures douanières en faveur des échanges.

Dans la deuxième moitié du XX^e siècle, le système agricole s'est progressivement inscrit dans le cadre d'un commerce libéral et mondialisé, dont l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) assure les principes et les règles. Aujourd'hui, ce système agricole fait face à de nouveaux enjeux (environnementaux, climatiques, géopolitiques) ainsi qu'à une évolution des attentes sociales. En plus de répondre aux enjeux de sécurité et de souveraineté alimentaire l'agriculture doit répondre au défi de protection de l'environnement et assurer le bien-être des animaux à de nouveaux enjeux. Quels sont ces nouveaux défis auxquels l'agriculture est confrontée et comment s'organise l'action publique pour répondre à ces enjeux ?

L'objectif de cette note est de présenter les défis auxquels l'agriculture du XXI^e siècle fait face (I), les réponses données et construites par l'action publique (II), et enfin, d'expliquer en quoi ces défis font évoluer les missions des inspecteurs en santé publique vétérinaire (ISPV) (III).

I] L'agriculture du XXI^e siècle face à de nouveaux défis : environnementaux, sanitaires et socio-économiques

I.1 - Externalités négatives de l'agriculture et impacts sur les santé

Si l'agriculture fournit des services indispensables (production alimentaire, aménagement des territoires, contribution à la réduction de risques naturels, ...), elle a aussi des externalités négatives.

Tout d'abord, de par le recours aux engrais et aux produits phytopharmaceutiques, elle donne lieu à une pollution des milieux (eaux, air et sols) et a un impact sur la santé des écosystèmes qui peuplent ces milieux. À titre d'exemple, les pollutions azotées (nitrates, nitrites, protoxyde d'azote...) conduisent à l'eutrophication des milieux et a un impact significatif sur les espèces aquatiques. De plus, une méta-analyse conduite par l'INRAE et l'Ifremer, publiée en 2022, ~~montre~~ recense les effets des produits phytopharmaceutiques (PPP) sur la biodiversité. L'étude montre en particulier que les services écosystémiques se voient impactés par le recours aux PPP (ex. diminution des capacités de pollinisation, ce qui ^{constitue une} menace à la sécurité alimentaire globale).

Ensuite, engrais et PPP ont également des impacts sur la santé de l'Homme.

En effet, la contamination des milieux aux PPP donne lieu à des expositions de l'Homme (par ingestion via l'eau de boisson, par voie alimentaire, ~~et/ou~~ par inhalation selon les propriétés physico-chimiques du ^{liquide} contaminant). L'exposition aux substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne fait aujourd'hui l'objet de préoccupations majeures. Les pollutions azotées donnent, elles, lieu à des émissions de protoxyde d'azote dans l'air responsable de maladies cardio-respiratoires. Elles posent aussi des enjeux en santé animale, où l'exposition de polygastriques à des nitrites et nitrates peut conduire à un risque d'anoxie (ce risque existe aussi chez les ^{mammifères} enfants de moins de 4 mois, car ils ont à cet âge dépassés de l'enzyme chargée de la réduction de la Met-hémoglobine).

en hémoglobine, chargée du transport du dioxygène des poumons vers les organes).

Enfin, notons que l'antibiorésistance et l'appauvrissement variétal en agriculture engendrent aussi des problèmes sanitaires. L'antibiorésistance en élevage a été identifiée par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une des dix préoccupations majeures. Le phénomène (d'origine naturelle, basé sur la survie et la reproduction préférentielle d'organismes à qui les processus évolutifs ont conféré un avantage sélectif) contribue au risque de développement de zoonoses. À titre d'exemple, en 2004, on a vu aux Pays-Bas la présence à l'hôpital ^{chez ces de} de ^VSARM humains. Les enquêtes épidémiologiques ont confirmé le caractère zoonotique de la contamination, car celle-ci provenait d'élevages porcins. De plus, certains antibiotiques étant faiblement bioaccumulables (ex. l'oxytétracycline à une bioaccumulation de 4,8% chez le porc), on les retrouve dans l'environnement où ils vont pouvoir continuer à se développer et potentiellement accélérer le processus d'acquisition de la résistance et donc le risque de zoonoses.

I.2 - Agriculture et liens avec le changement climatique

L'agriculture contribue également aux émissions de gaz à effets de serre ^(GES). Selon un rapport de la FAO datant de 2013, l'élevage est responsable de 12% des émissions ~~et~~ mondiales de GES. (émissions de méthane par les ruminants, de par le processus de fermentation entérique, et émissions de dioxyde de carbone dues au transport de l'alimentation animale).

L'augmentation globale des températures fait évoluer la fonction de risque de maladie du fait de la nouvelle répartition des vecteurs (ex moustiques) et de la modification des contextes pédo-climatiques locaux. Cela a un impact sur la production végétale et sur l'élevage qui sont soumis à des maladies émergentes (ex. xylophora fastidiosa qui menace la production végétale et les oliviers en particulier ; et caractère enzootique de l'influenza aviaire hautement pathogène depuis quelques années).

I.3 L'agriculture dans un contexte socio économique à ne pas négliger

L'agriculture s'inscrit aujourd'hui dans un contexte d'augmentation globale du coût des matières premières. C'est d'ailleurs un des facteurs de déclenchement de la crise agricole actuelle aux échelles française et européenne. Cette crise rappelle également que le secteur agricole s'inscrit dans un contexte mondialisé, sous concurrence forte. Face à ces enjeux, il est donc important de veiller à ne pas soumettre notre système agricole à une concurrence déloyale. La ^{question de l'}application de clauses minores est d'ailleurs un sujet qui fait l'actualité (en particulier avec la négociation en cours des accords Mercosur).

Enfin, l'agriculture est à ne pas détacher de la demande du consommateur, en bout de chaîne. Les évolutions sociétales vont aujourd'hui dans le sens d'une demande d'accès à une alimentation saine (prise de conscience du concept de l'expresse et des impacts de l'alimentation sur la santé - obésité, maladies cardiovasculaires), respectueuse de l'environnement, du bien-être animal et des générations futures : une alimentation "durable" en somme.

II Quelles réponses de l'action publique à ces enjeux ?

Face aux enjeux précédemment identifiés, des politiques publiques sont mises en place. Nous nous concentrerons ici sur la présentation de politiques publiques (PP) en faveur de la protection de l'environnement, des PP au sein des régions, et des PP en faveur d'une alimentation durable.

II.1 - Politiques publiques en faveur de la protection de l'environnement

Le cadre de la protection de l'environnement est posé au niveau européen, et est défini par "l'European Green Deal". Cette stratégie a donné lieu

Concours/Examen : Épreuve : 2 N° sujet :

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

a une évolution récente de la PAC en faveur de l'environnement. La nouvelle PAC met en place un nouveau système de conditionnalité de perception des aides :

(i) condition de respect de la réglementation (et en particulier, respect de la directive Nitrates qui vise à protéger les points de captage) ; et (ii) respect des bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE : rotation de culture, interdiction de brûlage de végétaux, zones enherbées pour protéger les cours d'eau...).

Cette stratégie se traduit également par la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale Bas Carbone dans le secteur agricole, visant principalement à réduire les émissions de GES. À l'échelle nationale, la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité vise à améliorer ^{la protection} des écosystèmes. Les plans Ecophyto visent à une diminution du recours aux PPP (et en particulier, les substances les plus préoccupantes classées cancérogènes mutagènes reprotoxiques (CMR) dont on a vu une diminution drastique en terme de masse de produits mis sur le marché). Toujours relativement à l'usage des PPP, l'arrêté abeille de 2021 réglemente les périodes d'épandage pour diminuer la pression sur les pollinisateurs.

Enfin, le programme de formation des nouvelles générations d'agriculteurs ~~sapp~~ met en place des mesures de formation des futurs agriculteurs aux enjeux actuels et aux pratiques agro-écologiques.

II.2 - Politiques publiques en faveur des zootes

En matière de protection de la santé humaine et de la santé environnementale, on note une évolution juridique récente. Le 4 octobre 2023, le Tribunal de l'Union Européenne a réaffirmé le principe de précaution qui stipule que si des incertitudes ~~sub~~ subsistent quant aux risques que peut présenter une substance, des mesures de protection des zootes peuvent être prises sans avoir à attendre que l'existence ou la gravité de ce risque soit pleinement démontré.

Les plans éco Antibio, associés aux programmes de recherche et aux programmes d'épi de surveillance (Reypath) de l'Anses, et auxquels s'ajoutent les contrôles officiels par les DDPP, ont permis des avancées en terme de diminution du recours aux antibiotiques (ex. diminution du recours aux céphalosporines C3/C4G et aux fluoroquinolones).

Plus globalement, le Programme National Santé Environnement et ses déclinaisons aux échelles régionales permettent également d'induire des transitions du système agroalimentaire en faveur des zootes.

II.3 - Politiques publiques en faveur d'une alimentation durable.

Les politiques en faveur d'une alimentation durable ont été initiées par la stratégie européenne "de la fourche à la fourchette". À l'échelle nationale, le Conseil National de l'Alimentation ^(CNA) a récemment été saisi pour évaluer les propositions faites dans le cadre de la future Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat Biodiversité (SNANC).

Le CNA évalue également la possibilité de construire un scoring

environnemental, à destination de l'information des consommateurs.

À l'échelle locale se mettent en place des Programmes Alimentaires Territoriaux pour réunir les acteurs économiques locaux et relocaliser la production agroalimentaire.

À toute échelle, l'évolution du système agricole ne peut se faire sans une évolution conjointe du système alimentaire.

III | Quelles évolutions dans les missions des ISPV ?

III.1 Les ISPV, moteurs dans l'accompagnement des transitions sociales, dans une logique One Health

De par leur expertise et de par leur positionnement (en tant que hauts fonctionnaires) les ISPV ont une vision large des enjeux "de la fourche à la fourchette" et ont cette capacité à travailler sur des thématiques complexes et intriquées, ayant des enjeux de sécurité sanitaire, environnementaux et de bien-être animal.

La nouvelle définition de la Santé Publique Vétérinaire (2021) rappelle cette mission et positionne les ISPV comme acteurs clés de la diffusion du concept One Health à toutes les échelles :

- dans le monde de la recherche (ex. Anses), et le dialogue entre science et santé
- formation, éducation, sensibilisation (création de l'Institut One Health co-porté par l'ENSV-FVI, AgroParisTech et l'EHESS)
- à l'échelle nationale, en œuvrant dans un cadre interministériel (ex. PNSE)
- à l'international, en tant qu'expert, en représentant la France dans les instances internationales (ex. OMSA)

III. 2 - Face aux risques émergents, les ISPV sont des acteurs indispensables pour assurer la gestion des crises à venir

Les ISPV sont des acteurs essentiels qui doivent être mobilisés aux côtés des médecins et écologues pour construire une stratégie de réponse aux situations de crise en temps de paix et assurer la gestion de ces crises. Cela a été rappelé par le Conseil Scientifique Covid-19 à l'occasion de ~~son~~ son rapport publié en février 2022. Ils doivent être sollicités :

- en amont de la crise (temps de paix)

Concours section :
Epreuve matière : rédaction d'un mémoire portant sur un sujet relatif à la santé publique vétérinaire (Épreu
N° Anonymat :

Concours/Examen : Épreuve : 2 N° sujet :

Section-option/S spécialité/BAP/Domaine :

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Indiquer le n° du sujet quand l'épreuve comporte plusieurs sujets au choix.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre noire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Pour conclure, l'agriculture fait face à des enjeux environnementaux, sanitaires et économiques, auxquels l'Etat répond en mettant en œuvre des actions à toutes les échelles et impliquant de nombreux acteurs.

Les ISPV, en tant que hauts fonctionnaires, experts en santé publique vétérinaire et moteurs dans la diffusion de l'approche intégrée des systèmes de santé (One Health), sont des acteurs incontournables à l'accompagnement des transitions sociétales en cours et à venir.

Concours section :
Epreuve matière : rédaction d'un mémoire portant sur un sujet relatif à la santé publique vétérinaire (Épreu
N° Anonymat : Nombre de pages : 12